



Les brèves du Cossignol

Informations municipales ■ Mai 2022

198

TAXES COMMUNALES

Le budget communal de l'année 2022 a été voté à la majorité par le conseil municipal lors de sa séance du 29 mars 2022.

L'équipe municipale multiplie les efforts pour gérer au plus près les finances de la commune, tout en faisant face aux dépenses nécessaires de fonctionnement et d'investissement. Nous essayons au fil des ans de maintenir ce cap, ne pas augmenter les taxes communales ou bien 'limiter au maximum l'augmentation des taux des impôts locaux'.

Faisant face à l'inflation, à l'augmentation de coûts liés notamment au transfert de compétence de l'état (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines), aux dépenses liées à la COVID, à la baisse des dotations de l'état toujours d'actualité (moins 3 000 € pour l'année 2022), le compte administratif de l'année 2021 finalise un déficit de plus de 4 000 €. Certes, cela ne paraît pas très important d'autant plus que notre commune n'a pas d'emprunt à rembourser.

La situation est saine et nous avons les sommes nécessaires pour réaliser les projets en cours comme la salle des fêtes, le columbarium au cimetière, le cheminement piétonnier, l'aménagement de l'entrée du village au droit de la future salle des fêtes.

Malgré tout, si nous regardons de plus près, nous constatons depuis plusieurs années que nous nous retrouvons en difficulté pour équilibrer notre budget de fonctionnement. Pour information, celui-ci regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité (charges de gestion courante, personnel...) ainsi que les recettes que la collectivité peut percevoir (dotations de l'État, impôts et taxes...). Il faut savoir que l'excédent permet de financer nos futurs investissements.

C'est pourquoi le conseil municipal a voté pour cette année une augmentation du taux des taxes communales de 3%.

Comme vous pourrez le constater, en comparaison avec les communes de la même strate, nos impôts locaux restent convenables, même si nous trouvons tous que nous en payons trop !!!

Vous trouverez ci-dessous le tableau avec les nouveaux taux des taxes communales.

Taxes communales	Année 2021	Année 2022
Taxe Foncier Bâti	32.69%	33.67%
Taxe Foncier Non Bâti	37.25%	37.62%



INFOS À RETENIR

ACCUEIL MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé pour le pont de l'Ascension, soit du mercredi 25 mai au dimanche 29 mai 2022 inclus.

INSCRIPTION AUX ÉCOLES

Maternelle du SIEMCA :

Les inscriptions à l'école maternelle intercommunale de Goyrans se feront **du lundi 9 mai au mercredi 25 mai 2022**.

Les parents doivent réaliser l'inscription en ligne sur le site web de la mairie de Goyrans puis contacter le directeur de l'école :

- soit par téléphone : 05 61 76 39 44
- soit par mail à l'adresse suivante : ce.0312102s@ac-toulouse.fr

RPI Aureville/Clermont le Fort

Les inscriptions au RPI Aureville/Clermont le Fort se feront les **7, 9, 13 et 14 juin 2022**.

Les parents doivent réaliser l'inscription en ligne sur le site web de la mairie d'Aureville pour les enfants domiciliés à Aureville (<https://aureville.fr/>) puis contacter la directrice d'Aureville, Madame Sylvie BAGGIO pour prendre rendez-vous.

- soit par téléphone : 05 61 76 44 87
- soit par mail à l'adresse suivante : ce.0310275f@ac-toulouse.fr

GÉOMÈTRE DU CADASTRE

M. Lagouarde de la Brigade Nationale d'Intervention Cadastrale (S.D.N.C.) se rendra dans la commune d'Aureville de mai à septembre 2022 afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral.

MAGENDARMERIE.FR

Sur ce site, tous les citoyens peuvent poser une question et obtenir une réponse 24h/24h et 7 j/7. Cette plateforme est gérée par des gendarmes.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022. Les horaires seront les suivants : ouverture des bureaux de vote à 8h00 et fermeture à 18h00 (sauf décision du préfet qui peut les modifier pour agrandir la plage horaire. À ce jour, nous n'avons pas de retour de la préfecture).

ATTENTION : le premier tour aura lieu dans notre école élémentaire à la garderie scolaire car le 12 juin la salle des fêtes est utilisée exceptionnellement pour la fête de notre village. Par contre, pour le deuxième tour du 19 juin, le bureau de vote sera dans la salle des fêtes.

Vote par procuration

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeure valable.

Comment et quand donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

> **En faisant une demande en ligne sur le site :** [Maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr) qu'il convient ensuite de faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité.

> **En faisant valider un formulaire Cerfa papier** dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Pour voter, nous vous demandons de bien vouloir vous munir de la carte d'électeur et d'une pièce d'identité.



TRAVAUX

Petit à petit notre nouvelle salle des fêtes prend forme.

Le chantier a pris un peu de retard suite à quelques déboires : chute d'un pilier du toit existant d'où pas mal de questionnement sur la tenue des autres piliers, découverte d'une source lors du terrassement de l'extension et enfin la météo qui ne nous a pas aidée...

Tout de même le gros œuvre a bien avancé, la toiture de l'extension devrait être posée d'ici une à deux semaines. La future salle de réunion en bord de route est quant à elle déjà couverte. La prochaine étape est la reconstruction à l'identique des piliers Nord de la Halle qui se sont révélés trop fragiles en l'état.

Il est un peu tôt pour parler de date de fin du chantier mais ce devrait être pour début 2023.

Vous avez dû vous en apercevoir, **le cheminement du piétonnier** qui relie notre village au rond-point de la RD24 est terminé. Il manque la passerelle qui permettra de traverser le Cossignol, elle est en cours de fabrication. Elle devrait être en place d'ici mi Juin.

Un nouveau Columbarium a aussi été installé dans notre cimetière. Il sera composé d'un ensemble de 18 cavurnes. Il manque encore un bloc de 6 endommagé lors de la livraison. Il devrait être installé d'ici quatre à six mois.

BON VOISINAGE

En cette saison printanière où les jardins demandent toute notre attention, la municipalité sensibilise les Aurevillois(es) à respecter les horaires pour l'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse ...)



Voici pour rappel, les horaires à respecter.

- Jours ouvrables .. 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Samedis 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00
..... et 16h00 à 18h00

CAMPESTRAL ET RANDOVALES

17 et 18 septembre 2022 à Aureville

Le Campestral, organisé tous les deux ans depuis 1995, est une fête champêtre qui met à l'honneur la culture, la langue occitane, les vieux métiers et vieilles mécaniques du monde agricole. Plusieurs animations auront lieu pendant ces deux jours. Elles concernent tous les âges (concerts, danse occitane pour les enfants, démonstrations de vieilles mécaniques et de vieux métiers, concours de labour, mini ferme, théâtre, chorale, jeux en bois, fabrication de pain et de millas, etc...).

Pour compléter la fête du Campestral, Les Randovalles (événement sportif nature) organisées par le SICOVAL, proposeront des randonnées pédestres, des courses à pieds et du VTT sur les deux jours.

Réservez dès à présent les 17 et 18 Septembre 2022 dans vos agendas pour rendre visite et participer à la prochaine édition du Campestral et des Randovalles, dans notre village d'Aureville.



SENIORS, ET ALORS !

Le Sicoval et la mairie de Goyrans organisent un atelier « Sécurité routière Séniors » le mardi 17 mai de 9h à 16h à Salle des fêtes à Goyrans

Connaissez-vous les effets des médicaments sur la conduite, ou encore les nouvelles signalisations, les priorités, les règles de circulation dans un rond-point ? Cette journée dédiée à la prévention et la sécurité routière vous apportera des réponses !

9h à 12h : Conférence/débat sur les règles de conduite et les risques routiers et ateliers pour apprendre à rédiger « un constat amiable » et en savoir plus sur « l'éco-conduite ». Repas du midi offert par le Sicoval

13h30 à 16 h : Ateliers pratiques

- Parcours de conduites avec l'auto-école des Récollets ;
- Animations avec l'association Prévention Maïf : parcours alcoolémie, test de la vue, réactiomètre... ;
- Atelier/débat avec la Gendarmerie nationale : conduite routière, permis, législation, amendes, les arnaques, les radar...
- Stand d'information sur les mobilités durables du territoire

Gratuit sur inscription :

par téléphone au 05 62 24 28 51
ou par mail : cispd@sicoval.fr

THÉÂTRE



Réservez votre soirée théâtre le 4 juin présenté par la troupe des cent complexes

Un problème de couple ?

La troupe de théâtre du Foyer Rural d'Aureville vous propose de mettre à l'épreuve un nouveau mode de relation conjugale.

Vous pourrez ainsi observer Le Couple ouvert à Deux battants (Coppia aperta, quasi spalancata) imaginé par Dario Fo et Franca Rame en 1983.

Antonia et l'Homme s'affrontent dans une tentative de dépasser les écueils habituels du mariage petit-bourgeois. Ils explorent donc les possibilités et les conséquences de ce nouveau système proposé par l'Homme.

Quatre comédiens jouent la farce politique des corps et des cœurs. La fantaisie et l'efficacité mordante des deux auteurs -saltimbanques (mari et femme à la ville) vous feront rire ou pleurer de nos fréquents déboires ! Venez à deux, à quatre, tout(e) seul(e) pour multiplier vos chances et éviter le pire.

L'horaire et le prix d'entrée vous seront communiqués ultérieurement

CAFÉ ASSOCIATIF

Maintenant que la charpente du local du café associatif est magnifiquement réparée, nous allons préparer activement la saison deux de «**l'heureuvillois**».

Vous pourrez y retrouver nos bières locales, jus, citronnade, nos assiettes de charcuterie et de fromages et sûrement des surprises !

Comme l'an dernier notre équipe de programmation vous proposera des concerts, spectacles, après midi jeux, ateliers....

Surveillez votre boîte mail : les informations seront données via la newsletter. Si vous voulez vous y inscrire: envoyer un mail à newscafe@listes.tila.im

En espérant vous accueillir nombreux pour partager de bons moments de convivialité les dimanches de 18h à 21h.

LE COMITÉ DES FÊTES



Le retour de la Fête ô Village !

Le Comité des Fêtes organise, pour la première fois depuis 2019, **la Fête ô Village 2022 qui aura lieu les 10, 11 et 12 juin 2022**. Depuis le début de la pandémie, les bénévoles se sont efforcés de continuer à organiser des événements de plus petite envergure pour maintenir l'animation du village... C'est donc aujourd'hui avec beaucoup de joie qu'ils élaborent un vrai programme sur trois jours qui ravira petits et grands ! La fête démarrera le vendredi 10 juin avec le traditionnel repas : du cochon de lait sera au menu et les inscriptions seront ouvertes dès la distribution des programmes. La fête 2022 verra également le retour de la fête foraine avec ses légendaires auto-tamponneuses !

Les bénévoles du comité passeront chez vous pour vous présenter le programme à l'occasion des Tournées du Comité les 21 et 22 mai 2022 : les tournées, en plus d'être l'occasion d'échanger avec tous les habitants d'Aureville, font aussi partie intégrante de la vie du village et contribue à la cohésion des aurevillois... Des tickets de tombola seront vendus à prix libre à cette occasion, ne passez pas à côté de l'opportunité de remporter l'un de nos lots exceptionnels ! D'autres surprises vous attendent... tenez vous prêts, ça va arriver très vite !!

Une soirée guinguette et feu d'artifice est aussi en cours d'organisation pour le 13 juillet 2022 !

Le Comité des Fêtes est maintenant sur les réseaux sociaux ! Si vous souhaitez connaître toutes nos actualités en avant-première, suivez-nous sur Facebook @ComiteDesFetesAureville ou Instagram @comitedesfetesaureville.